

Sondage *Harris Interactive* pour 20 Minutes

* * * * *

©2012 Harris Interactive SAS. Tous droits réservés.

Quels sont les principaux enseignements de cette enquête ?

- **L'opposition à une dépénalisation de la consommation de cannabis s'est renforcée depuis mars dernier, puisque deux Français sur trois y sont désormais hostiles** : seuls 33% indiquent y être favorables (dont 11% « tout à fait favorables »), soit 3 points de moins qu'il y a quelques mois, quand 65% affirment au contraire y être opposés (+4 points), dont 43% se disent même « très opposés » (+6 points).
- **De façon plus prononcée qu'en mars dernier, les Français se déclarent également majoritairement opposés à l'éventualité d'une légalisation du cannabis** : seuls 26% indiquent y être favorables (8% « tout à fait favorables »), soit une baisse de trois points par rapport à la précédente enquête, contre 72% déclarant y être opposés (+4 points), dont 47% affirmant même y être « tout à fait opposés ». On observe toujours une forte corrélation entre le fait de rejeter la dépénalisation de la consommation de cannabis et le refus de la légalisation du produit.
- **Les sympathisants de Gauche sont toujours plus nombreux que la moyenne à souhaiter tant la dépénalisation (55%) de la consommation du cannabis que sa légalisation (42%), même si dans des proportions légèrement inférieures (respectivement -4 et -2 points) tandis que les sympathisants de Droite y restent particulièrement opposés** (respectivement 82% et 86% opposés, soit des proportions plutôt stables). Plus précisément, une majorité absolue des sympathisants d'Europe Ecologie Les Verts (67%, soit -3 points) et du Front de Gauche (68%, soit une hausse de +6 points) se montre toujours favorable à une dépénalisation de la consommation, même si la légalisation du cannabis n'est désormais plus majoritairement approuvée que par les sympathisants écologistes (61%, +6 points).
- **Aussi bien sur la dépénalisation de la consommation que sur une légalisation plus générale, les personnes âgées témoignent à nouveau d'une hostilité forte à une diminution des sanctions.** Ainsi, seules 26% (-5 points) des personnes âgées de 65 ans et plus se déclarent en faveur de la dépénalisation et 24% (+3 points) en faveur de la légalisation. Notons que les 18-24 ans, sans être majoritairement « pour », restent la frange de population la plus favorable à la dépénalisation de la consommation (41%, -3 points) mais qu'en revanche, ils deviennent même moins favorables que la moyenne à la légalisation (23%, -6 points). L'écart de perception entre les hommes et les femmes se réduit, puisque que les hommes sont désormais 28% à se déclarer favorables à une légalisation du cannabis (-6 points), pour 23% des femmes (-1 point). Le statut de

_



harris
INTERACTIVE